
DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES MISSIONS DE SUIVI PHYSIQUE
ET FINANCIER DES PROJETS ET PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LE CADRE DE LA MISE EN
ŒUVRE DU PAGAM/GFP 3^{ème} TRIMESTRE 2016**



mars 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. OBJECTIFS DES MISSIONS	4
II. RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS	4
III. METHODOLOGIE.....	4
IV. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS	5
V. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES	6
5.1. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT.....	6
5.2. MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA PROTECTION CIVILE.....	13
5.3. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	13
5.4. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE.....	15
5.5. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ..	15
5.6. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU.....	16
5.7. MINISTERE DU COMMERCE.....	18
5.8. MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE.....	19
VI. LES PRINCIPAUX CONSTATS DES MISSIONS.....	25
6.1. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT.....	25
6.2. MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE.....	26
6.3. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU.....	27
6.4. MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA PROTECTION CIVILE.....	27
6.5. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	28
6.6. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE.....	28
6.7. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ...	28
VII. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS.....	32
VIII. DIFFICULTES, RENCONTRES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET	
PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	33
CONCLUSION	40



INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de suivi des Projets et Programmes d'investissement public, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) a effectué au titre du 1^{er} semestre 2016 cinq (05) missions de suivi physique et financier des Projets/Programmes (P/P).

Ces missions conjointes de la DNPD avec la Direction Générale du Budget (DGB), la Direction Générale de la Dette Publique (DGDP) et certaines Cellules de Planification et de Statistique (CPS) s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II).

Elles ont été appuyées par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées.

Elles répondent également à la mise en œuvre du plan d'actions des recommandations issues de l'étude commanditée par le Fonds Monétaire International (FMI) relative à « l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des projets et programmes d'Investissement Public au Mali ».

En effet, l'étude réalisée par le Bureau d'Etudes « BABA TOURE Ingénieur Conseil-Plus » en mars 2012 a relevé certaines insuffisances du système de programmation, de suivi-évaluation des Projets et Programmes d'investissements publics, notamment :

- le suivi physique des Projets et Programmes inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à des rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leur mission ;
- l'insuffisance des données collectées (le manque de fiabilité et d'exhaustivité) par les CPS et les DFM auprès des gestionnaires des projets et programmes.

Aussi, le suivi-évaluation des Politiques publiques et des Projets/Programmes demeure une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires.

Il est inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos Politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

En outre, il permet de réguler l'exécution des Projets et Programmes par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

La fonction de suivi-évaluation contribue également à améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies afin de publier d'une part des informations transparentes et à jour sur leur exécution physique et financière et d'autre part de mettre en confiance les PTFs quant à la gestion des ressources.

Le suivi rigoureux des projets et programmes d'investissement public devrait permettre de mieux rationaliser la gestion des ressources financières de l'Etat et de s'assurer qu'elles contribuent réellement au développement économique et social du pays.



I. OBJECTIFS DES MISSIONS

L'objectif de la mission est de faire l'état d'exécution physique et financière des Projets/Programmes et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

De façon spécifique, il s'agit de :

- faire l'état d'exécution physique et financière des projets et programmes au 31 décembre 2015 ;
- faire le point des réalisations physiques et financières pour les années 2014 et 2015 et la réalisation à mi-parcours pour l'année 2016 ;
- faire le point de l'utilisation de la contrepartie nationale et du financement extérieur ;
- faire le point des contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche des P/P ;
- faire le point l'état de passation des marchés sur le financement intérieur et extérieur ;
- discuter des propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes (techniques, financiers et institutionnels).

II. RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS

- l'état d'exécution physique et financière des Projets et Programmes visités par les structures centrales et régionales (la DNPD, DGB, DGDP, CPS et les DRPSIAP) est mieux connu ;
- la situation d'exécution physique et financière des Projets et Programmes pour les années 2014, 2015 et 2016 est faite ;
- les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche des Projets et Programmes sont identifiés et analysés ;
- des recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

III. METHODOLOGIE

La méthodologie suivie dans chacune des régions concernées se présente comme suit :

- l'envoi des documents de la mission (TDR, fiche de suivi-évaluation des P/P et programme indicatif) aux DFM, aux Unités de Coordination, aux structures centrales et aux DRPSIAP ;
- la visite de courtoisie aux autorités administratives ;
- la tenue de séances de travail technique avec les structures de tutelle des P/P et les Unités Fonctionnelles des P/P pour identifier les sites et investissements à visiter ;
- la visite des réalisations physiques et des échanges avec les différentes parties prenantes ;
- la restitution des visites des réalisations physiques aux Unités de Coordination.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré et échangé avec plusieurs acteurs impliqués dans l'exécution desdits projets, notamment les bénéficiaires et les autorités de tutelle.



IV. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS

Les missions concernent au total vingt-cinq (24) Projets et Programmes en exécution dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako. La répartition des Projets et Programmes suivis par Ministère, Institution et par région se présente comme suit :

RNP	MINISTERES/INSTITUTION DES P/P	REGIONS
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement		
2528	Construction Dépôt de Kérosène A L'aéroport De Kayes DAG-DAG.	Kayes
2889	Aménagement Section Urbaine Route Banamba Touba	Koulikoro
1833	le Projet d'entretien courant des routes.	Koulikoro
2802	Aménagement 2X2 Voies Section Route Ségou SAN 7 KM	Ségou
2980	Projet de Construction Bitumage Route ZantiébougouKolondiéba Frontière RCI	Sikasso
2940	Projet de Construction Voies d'Accès Hôpital de Sikasso	Sikasso
2985	le Projet de réhabilitation de l'ancien Pont de Kayes	Kayes
2997	Projet de construction de la route Benena-Mandiakuy,	Ségou
2751	le Projet de bitumage de la route Mahina - Bafoulabé	Kayes
Ministère de l'Intérieur et de la Protection Civile		
2736	le Projet de construction/équipement technique de l'Office Central des Stupéfiants	Bamako
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique		
2309	le Projet d'aménagement/équipement des grandes écoles	Bamako
2619	Projet d'appui au CERFITEX	SEGOU
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique		
2215	Appui à la mise en œuvre de l'accord d'établissement de l'Hôpital de Kati	Koulikoro
Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable		
2509	Appui au Système d'Information Forestière (SIFOR)	
2420	Etude diagnostic des stations d'épuration et ouvrages connexes	Bamako
Ministère de l'Énergie et de l'Eau		
1664	Entretien Chenal Navigable du Fleuve Niger	Koulikoro
2869	Système Hybride Electrification Rurale	Mopti
Ministère du Commerce		
2241	Appui au Cadre Intégré/Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique du Mali	Kayes



Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille		
1706	Appui Activité Femme dans l'exploitation dans la filière du Karité	Ségou
Ministère de l'Élevage et la Pêche		
1881	Projet de conservation in-situ bétail ruminant (PROGEBE)	SIKASSO
Ministère de l'Urbanisme et l'Habitat		
2882	Programme national de construction de 50 000 logements sociaux	Sikasso
Ministère des Sports		
2657	Construction Centre Médecine Sportive	Bamako
2013	Rénovation du stade Ouezzin COULIBALY (Phase 2)	Bamako
2360	Rénovation Stade Modibo KEITA	Bamako
1947	Extension équipement de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (Phase 2)	Bamako

V. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES

5.1. Ministère de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement

5.1.1. Construction Dépôt de Kérosène A L'aéroport De Kayes DAG-DAG.

D'un coût initial total de 2,822 milliards F CFA, ce coût a évolué à un financement acquis de 3,330 milliards F CFA à la date du 15 décembre 2016. Le décaissement cumulé se chiffre à 3,097 milliards F CFA, soit un taux de décaissement de 97%.

Les 6 décomptes produits de 2013 à 2016 d'un montant total de 2 591 344 305 F CFA ont été pris en charge intégralement suivant les montants liquidés à la date du 15 décembre 2016.

Toutefois, le contrat pour le contrôle et la surveillance des travaux d'un montant de 52 501 500 F CFA TTC a été financé à hauteur de 100% sur le budget de l'ANAC. Ce montant n'est pas intégré au coût du projet.

Les principales réalisations du Programme de son démarrage de 2006 à 2016 sont :

- un camion avitailleur d'une capacité de 1 800 litres destiné à transporter et à livrer du JET A 1 aux aéronefs ;
- 2 bacs de stockage atmosphériques de 100 m³ chacun ;
- une pompe d'avitaillement des aéronefs en AV GAS ;
- un bâtiment administratif (2 salles, 1 labo d'analyse, 1 magasin, 1 armoire électrique et des toilettes) ;
- 2 voies d'accès du dépôt au tarmac de l'aéroport.

5.1.2. Aménagement Section Urbaine Route Banamba Touba

D'un coût de 796 millions FCFA, le projet a bénéficié d'un financement acquis de 664 millions F CFA sur lequel, il a été décaissé un montant de 614 millions FCFA à la date du 16 décembre 2016, soit un taux de décaissement de 92%.



Les principales réalisations sur les exercices budgétaires de 2014, 2015 et 2016 sont :

- la réalisation de la section de Banamba d'une longueur de 800 mètres linéaires ;
- la construction de la section de Touba d'une longueur de 2 261 mètres linéaires ;
- la réalisation de la section de Bouadougou d'une longueur de 409 mètres linéaires ;
- la construction de 3 ouvrages d'art (dalots) à Bouadougou ;
- la réalisation de 1 800 caniveaux dont 1 617 mètres linéaires à Banamba et à Touba.

5.1.3. Le Projet d'entretien courant des routes.

Convention n°01/2016/AGEROUTE/METD-SUBV/UE

A la date du 30 septembre 2016, l'Agence a mobilisé auprès de l'Autorité Routière la somme de 4 740 425 088 F CFA, sur laquelle, il a été payé aux entreprises un montant de 3 110 332 686 F CFA.

Convention n°02/2016/AGEROUTE/METD

La convention a été signée le 29 avril 2016 et porte sur les travaux d'entretien des routes des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et du District de Bamako pour un montant de 21 010 874 173 F.CFA repartit comme suit :

Désignation	Montant F CFA
Travaux	19 425 734 258
Etudes –contrôle et surveillance des travaux	777 029 370
Honoraires de Maîtrise d'ouvrage déléguée	808 110 545

Le financement de cette convention est assuré par l'Autorité Routière à travers le Fonds d'Entretien Routier (FER).

En plus de ces auto financements, l'Etat appui annuellement ces établissements publics depuis l'année 2006, à travers l'inscription d'une dotation dans le budget d'Etat. Ainsi, à mi-décembre 2016, le coût total du projet est de 45,318 milliards de F CFA entièrement acquis.

Les principales réalisations à la date du 30 septembre 2016, porte sur l'état de mise en œuvre des conventions se présentent comme suit :

Convention n°01/2016/AGEROUTE/METD-SUBV/UE

Cette convention a été signée le 14 avril 2016. Elle est financée par le FED à travers l'Autorité Routière pour un montant global de 12 milliards de FCFA sur trois exercices, dont 4 milliards au titre de l'exercice 2016. Après les premières opérations de passation des marchés, 190 marchés et 23 contrats ont été signés pour un montant dégageant une économie de 2 139 451 465 F CFA qui sera réutilisée dans le cadre d'un programme complémentaire.

Les travaux HIMO ont démarré en juin 2016 et se poursuivent normalement à Bamako et dans les régions à l'exception de Kidal. En raison du démarrage tardif dans certaines



localités, le taux d'avancement varie selon le cas. A Bamako les travaux sont exécutés à plus de 90%.

La prévision d'emploi attendue pour ces travaux HIMO est de 1670 équivalents emplois annuels.

Les tâches du premier programme des travaux à exécuter par la méthode HIMO consiste entre autres :

- au curage et au nettoyage des buses et dalots et des abords des ouvrages d'art;
- au débroussaillage manuel;
- à la reconstruction de talus;
- au rechargement partiel des ornières,
- aux enrochements à sec;
- à la construction de radiers;
- au curage de caniveaux ;
- à la fourniture et la pose de signalisation verticale,etc

Convention n°02/2016/AGEROUTE/METD

La mise en œuvre du programme a commencé avant même la signature de la convention par l'exécution de certains travaux d'urgence. Il s'agissait de prendre en charge l'entretien de certaines voies qui présentaient un état de dégradation très avancé. Suite à une consultation restreinte, les travaux sous cités ont été pris en charges par les entreprises et bureaux d'études.

Récapitulatif des travaux par entreprise et bureau de contrôle

	TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANTS
TRAVAUX	Travaux d'urgence sur la RN1	ECGF	35 000 000
	Travaux d'urgence sur la RN14 Kwala-Nara	EMCM	74 000 000
	Travaux d'urgence sur Siby – Bancoumana	EGK	52 125 000
	Travaux d'urgence sur le réseau routier de la ville de Sikasso	SOMAGEC	50 000 000
	Travaux de terrassement dans la ville de Nioro	EGTF	9 267 720
		ECGF	19 914 152
	Avenant n°01 au marché de SOMAGEC à Sikasso pour la réparation d'ouvrage d'art sur la RN8 (Bougouni-Yanfolila	SOMAGEC	13 107 976

	Travaux d'aménagement de la piste Draméco-Ségala	SOMAFREC	745 833 215
	Travaux d'urgence à Koutiala	SITAC	24 246 260
	TOTAL1		1 023 494 323
CONTROLE	Contrôle des travaux d'aménagement de la piste Draméco-Ségala	GECI EXPERT CONSEIL	14 000 000
	TOTAL 2		14 000 000
	TOTAL 1+2		1 037 494 323

Sur le terrain, les entreprises sont mobilisées. L'état d'avancement des travaux varie d'un marché à un autre et est tributaire de la date de délivrance de l'ordre de service.

D'une façon générale, les travaux d'entretien routier ont connu cette année un début tardif, en raison de opérations de recadrage du programme, de passation des marchés, lesquelles opérations n'ont se faire avant le début de l'hivernage.

5.1.4. Aménagement 2X2 Voies Section Route Ségou SAN 7 KM

D'un montant total de 9,424 milliards F CFA dont 9,043 milliards pour la BOAD suivant l'Accord de prêt n°2013054/PR ML 2013 227 00 du 11/10/2013 (soit 95,96% du montant total) et 381 millions FCFA pour le Budget National (soit 4,04%), il a été payé à l'entreprise et au Bureau de contrôle un montant total de 6,700 milliards, soit un taux d'exécution global de 71,09%.

De façon spécifique, la situation d'exécution financière se présente comme suit :

- Sur le Budget National, d'un montant de 381 millions, le paiement se chiffre à 271 millions, soit 71% d'exécution financière;
- Quant à la BOAD, la part payée sur le montant de l'Accord de prêt s'élève à 6,430 milliards, soit un taux d'exécution financier de 71%.

Les principales réalisations à la date du 15 décembre 2016, porte sur l'avancement global du chantier qui est de 86,21% avec un taux de consommation de délai de 89,28% ; environ 16,07 mois.



- *État d'avancement des travaux à la date du 15 décembre 2016*

N°	Désignation	Taux d'exécution
1	Installation et Repli de Chantier	73,31%
2	Dégagement des emprises	100,00%
3	Terrassements	100,00%
4	Chaussée et Dépendances	81,38%
5	Drainage et ouvrage d'assainissement	77,71%
6	Signalisation et équipements	0,00%
7	Éclairage Public	86,67%
8	Provision pour déplacement de réseaux et divers	100,00%
9	Aménagement Paysager	30,00%
	Taux d'avancement général	86,21%

5.1.5. Projet de Construction Bitumage Route Zantiébougou Kolondièba Frontière RCI

Le projet n'ayant pas effectivement démarré, aucun décaissement n'a encore été fait sur les fonds de la BAD. Cependant, dans le cadre des travaux de délimitation, de recensements, et d'évaluation des propriétés situées dans l'emprise du projet de la route, il a été décaissé un montant de 37 511 600 FCFA sur les fonds de la contrepartie malienne en vue de prendre en charge la commission Nationale mise en place à cet effet.

En raison du non-démarrage des travaux, les réalisations physiques ont porté uniquement aux travaux de délimitation, de recensements, l'évaluation des propriétés situées dans l'emprise du projet et les travaux préparatoires et d'installation de l'entreprise.

5.1.6. Projet de Construction Voies d'Accès Hôpital de Sikasso

D'un montant du marché s'élevant à 445 millions FCFA TTC, au titre de l'exercice budgétaire 2016 (BSI 2016), il a été payé à l'entreprise un montant de 445 millions FCFA, soit la totalité du montant du marché des travaux.

Par rapport aux principales réalisations, les travaux ont été entièrement réalisés en 2015 et réceptionnés définitivement le 11 mai 2016.

5.1.7. Projet de réhabilitation de l'ancien Pont de Kayes

Le Pont a bénéficié de divers travaux d'entretiens ces dernières années. Toutefois, au regard des informations reçues, le coût actualisé du projet se chiffre à 2 034 182 962F CFA TTC entièrement acquis dont 407 millions décaissés soit un taux de décaissement de 20,01%.

Il convient de rappeler que le coût représente le montant du marché étalé sur les exercices budgétaires 2016, 2017 et 2018. Les inscriptions budgétaires annuelles sur le budget d'Etat sont respectivement de 1,500 milliards et 1,200 milliards pour les années 2016 et 2017.

Plusieurs travaux ont porté sur le Pont depuis 2014 à ce jour, parmi lesquels on peut retenir :

- les travaux préparatoires de réparation ;
- la pose de panneau de limitation de vitesse ;
- la réalisation de la dalle en béton armé en zone dégradée ;
- la soudure des éléments fissurés notamment la mise en place des accès à la surface du tablier, la soudure sur les fissures apparentes au kilo de baquettes utilisées, la protection anti - corrosion sur l'ensemble des structures du pont et la fourniture et pose d'acier de renfort ;
- construction du poteau fissuré de la pile 6 sur le nettoyage et bouchardage de la surface de contact pour un meilleur accrochage du béton, le dosage à 400 kg/m³ pour béton armé de consolidation du pied de poteau, le coffrage soigné pour consolidation du pied de poteau y compris les échafaudages et les aciers pour béton de consolidation du pied de poteau.

5.1.8. Projet de construction de la route Benena-Mandiakuy

Essentiellement financé sur le budget national à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI) sous le numéro 2997, le projet a bénéficié d'une première dotation en 2016 d'un montant de **1 000 000 000 FCFA** engagés pour le paiement du marché des travaux de construction et de bitumage de la route d'un coût total de **5 300 420 760 FCFA, soit 18,87%**.

Le montant relatif à la mission de contrôle et de surveillance est estimé à **245 000 000 FCFA**, le processus de signature du marché est en cours.

Les prévisions au titre des exercices budgétaires de 2017 et 2018 sont respectivement de **3 500 000 000 FCFA** et **2 000 000 000 FCFA**.

Par rapport aux **réalisations physiques**, les travaux ont démarré Suite à l'ordre de service en date du 1^{er} novembre 2016 et portent essentiellement sur la mise en forme de l'assiette (terrassement) sur une longueur de 13,6 km sur les 18 prévus.

L'état d'avancement des travaux est satisfaisant et la mobilisation de l'Entreprise au regard de son niveau d'implantation en termes logistiques est reconfortant dans l'exécution des travaux.

5.1.9. Projet de bitumage de la route Mahina - Bafoulabé

A titre de rappel, la convention initiale N°018/2009/IP s'élève à un milliard de F CFA (1 000 000 000) entièrement financés sur les ressources issues de la cession de la SOTELMA. A cette convention s'y ajoute un avenant dont le montant se chiffre à un milliard cent soixante-trois mille deux cents francs (1 163 200 000). Ainsi, le montant total de cette convention est de deux milliards cent soixante-trois mille deux cents francs (y compris le montant de l'avenant). Cette convention fut éteinte avec les événements de 2012.

Pour l'achèvement des travaux suspendus avec les événements de 2012, une nouvelle convention (n°005/2014/IP) a été signée pour un montant d'un million cinq cent mille F CFA (1 500 000). Aussi, un avenant a été encore signé pour la prise en charge en préfinancement du tronçon Mahina – Diallola pour un montant de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions soixante-deux mille cinq cent quarante-deux mille (499 062 542). Ce qui donne un total d'un milliard neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millions soixante-deux mille cinq cent quarante-deux CFA (1 999 062 542), y compris l'avenant sur lesquels six cent quatre deux millions neuf mille quatre cent trente-deux F CFA (642 009 432F) ont été payés.

Le solde à payer est de 1 357 053 110 F CFA représentant le montant inscrit dans le PTI 2015-2017.

La situation de paiement des entreprises se présente comme suit :

- Bureau de contrôle GIC Mali : 216 140 000 F payés sur un montant total de 231 310 000F, soit un solde 15 170 000F ;
- Entreprise 1 GME (contrat résilié) : pas de paiement sur le montant total du contrat, soit 249 834 277F CFA ;
- Entreprise 2 (marché initial, route Bafoulabé – Mahina) : 1 329 956 354 F payés sur un total de 1 777 100 746F, soit un reliquat de 447 144 392F ;
- Montant marché n°2 (route Mahina – Diallola) : aucun paiement sur le contrat, soit un reliquat de 432 088 781 F CFA.

Pour l'achèvement des travaux, l'entreprise a proposé un montant prévisionnel de deux cent cinquante millions de F CFA (250 000 000) qui sera préfinancé par la BCS-SA.

Par contre, au regard de la situation provisoire de la 17^{ème} revue des projets/programmes au 31 décembre 2016, le coût total du projet s'élève à 1 999 millions dont 1 338 millions de financement acquis. Le décaissement total sur le financement acquis est de 552 millions, soit un taux de 41,26%.

Il est à noter que la mission n'a pas pu obtenir auprès de l'AGETIPE la situation de paiement par exercice budgétaire avant le dépôt du présent rapport.

Au niveau des réalisations physique ont peut retenir que la route Bafoulabé – Mahina a été bitumée et opérationnelle. Toutefois, pour l'achèvement des travaux, il reste entre autres, le curage des caniveaux au niveau des traversées y compris les exécutoires, la pose des dalles, la mise à dépôt des déblais restants, la correction d'enduit superficiel au niveau de la section PK0 de « Mali Sadio ». Le taux d'exécution physique est de 85% à la date du 16 décembre 2016.

Quant à la section de route Mahina – Diallola, la couche de base a été réceptionnée sur une longueur totale de 1,300 km environ. Elle a été traitée mais non approvisionnée sur 700 m. Les travaux restants sont entre autres, la pose de certaines couches de base, le curage de certains caniveaux, les poses de dalles, la mise à dépôt des déblais restants, l'imprégnation et le bitumage. Le taux d'exécution physique est de 35% à la date du 16 décembre 2016.

La mise sous tutelle de l'entreprise suivant les dispositions prises lors de la réunion DNR/AGETIPE/EOK/BCS-sa du 06 décembre 2016 permettra d'achever les travaux en fin mars 2017.

5.2. Ministère de l'Intérieur et de la Protection Civile

5.2.1. Projet de construction/équipement technique de l'Office Central des Stupéfiants

De la date de démarrage du projet en 2014 à ce jour, le coût total s'élève à la somme de 850 millions de F CFA entièrement acquis sur le budget d'Etat. Quant au décaissement, il se chiffre à 805 millions, soit un taux d'exécution financière de 94,71%.

La situation détaillée du financement intérieur est consignée dans le tableau ci-après :

Situation du financement du budget d'Etat en millions de FCFA)						
Année	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Prévision	250	300	300	0	0	850
Décaissement	250	255	300	-	-	805
Taux de décaissement	100	83	100	-	-	94,71

Au-delà de la réhabilitation de ses locaux, l'OCS a bénéficié de plusieurs équipements de diverses natures dont :

- 19 véhicules (1 acquis en 2010, 7 acquis en 2011, 4 acquis en 2013, 2 en 2014 et 5 en 2016). Parmi ces véhicules, 5 ont été acquis sur le budget d'Etat, 9 par le projet JUSSEC, 3 ont été fournis par l'ONUUDC et 2 sur la contribution des populations à l'effort de la guerre). Ils sont tous en « bon état », excepté 1 NISSAN 4X4 Pathinder acquis en 2011 et affecté à l'antenne de Koulikoro¹. Ils sont repartis entre la Direction Générale et les différentes antennes;
- des fournitures de mobiliers de bureau ;
- des matériels informatiques ;
- divers matériels techniques de détection de la drogue.

5.3. Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique

5.3.1. Projet d'aménagement/équipement des grandes écoles

Le coût total du projet est de 1 720 millions de F CFA (y compris la dotation budgétaire de l'année 2017), entièrement acquis à la fin du mois de décembre 2016. Le niveau de décaissement est satisfaisant, soit 1 393 millions représentant un taux de 80, 99%. Il est à noter que ce montant inclus la situation des mandats de paiement émis au Trésor au titre de l'année 2016.

Il a été difficile de retracer l'historique de la situation financière du projet au niveau de la DFM compte tenu de la mobilité du personnel et de l'instabilité institutionnelle du Département. Toutefois, au regard de la 16^{ème} Revue des projets/programmes au 31

¹Source : OCS, inventaire des véhicules réalisé courant 2016

décembre 2015 et des informations partielles reçues de la DFM, la situation de budget se présente comme suit :

Situation du financement du budget d'Etat en millions de FCFA)						
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Prévision	200	172	200	200	200	0
Décaissement	175	131	141	-	-	-
Taux de décaissement	87,50	76,16	70,50	-	-	-

Le projet a enregistré diverses réalisations au profit des quatre (4) grandes écoles du Mali citées ci-dessus. A titre de rappel, ces réalisations concernent essentiellement des travaux de construction, de réhabilitation/rénovation, d'acquisition d'équipements techniques et de matériels de bureau et informatique ainsi que de la logistique.

5.3.2. Projet d'appui au CERFITEX

Le montant total des décaissements au 31 décembre 2015 s'élève à **1 517 000 000 FCFA** sur un montant total de financement acquis de **1 940 000 000 FCFA**, soit un taux de décaissement de **78,2%**.

La situation d'exécution des exercices budgétaires de 2015 et 2014 et des engagements de 2016 se présente comme suit :

Exercices budgétaires	Dotation	Décaissement	Taux de décaissement
2014	110 000 000	99 988 047	90,9%
2015	124 500 000	105 823 947	85%
2016	300 000 000	299 999 531	100%
TOTAL	534 500 000	505 811 525	94,6%

Au titre des principales réalisations du projet, on peut citer :

- l'acquisition de tables bancs, chaises et de tableaux tri types : Pour l'année 2014, le centre a équipé les salles de classe de cent (100) tables bancs et de tableaux tri types. Ces équipements entièrement fabriqués au niveau local (Région de Ségou) ont été entièrement livrés et sont installés dans les salles de classe visitées.
- la réhabilitation des bâtiments du centre : les travaux de réparation de l'étanchéité ont porté sur le bloc administratif, les ateliers pédagogiques, les salles de classe, l'infirmerie et les blocs d'hébergement pour le personnel enseignant, les étudiants du centre ainsi que les résidences du Directeur et de son adjoint.
- l'acquisition de matériels informatiques : Le centre a également équipé la salle informatique de vingt (20) ordinateurs de bureaux et l'administration de douze (12) ordinateurs portables.

- l'acquisition de réactifs et produits chimiques de laboratoire : le centre a acquis des réactifs et produits chimiques pour le laboratoire dans le cadre des travaux pratiques
- la construction de salles de classes dont trois (03) en 2016 et de véhicules (car mini bus et véhicule de liaison).

5.4. Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

5.4.1. Appui à la mise en œuvre de l'accord d'établissement de l'Hôpital de Kati

Le Projet est entièrement financé par l'Etat. A la date du 31 décembre 2016, le financement acquis par le Projet se chiffre à 2,240 milliards de F CFA sur le Budget Spécial d'Investissement (BSI) pour un décaissement cumulé de 2,149 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 96%.

Les réalisations majeures du Projet sont les constructions suivantes :

- le service de gynéco-obstétrique ;
- le service d'imagerie médicale ;
- le service de cardiologie ;
- le service de médecine générale ;
- le service de chirurgie générale ;
- la cuisine ;
- la morgue ;
- le service de pédiatrie (en cours de finition)
- le bloc multifonctionnel (en cours de réalisation) ;
- l'aménagement de la cour (en cours de réalisation)
- les diverses acquisitions d'équipements et de logistiques.

5.5. Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable

5.5.1. Appui au Système d'Information Forestière (SIFOR)

Pour un montant total de financement acquis de **623 000 000 FCFA**, le montant total des décaissements s'élève à **537 000 000 FCFA**, soit un taux de décaissement **86,2%** au 31 décembre 2015.

La situation des réalisations physiques se résume à :

- Mise en place d'un dispositif de suivi des ressources forestières sur l'ensemble du territoire par des placettes permanentes dans de croissance ou de décroissances des ressources forestières.
- Cartographies et évaluation du potentiel ligneux sur l'ensemble du pays.
- Le suivi et la diffusion à temps réel des foyers de feux de brousse (suivi satellitaire)
Création et gestion du site WEB pour la diffusion de l'information forestière.

5.5.2. Etude diagnostic des stations d'épuration et ouvrages connexes

Le Projet est entièrement financé par l'Etat. De son année de démarrage en 2009 au 31 décembre 2016, il a bénéficié d'un financement acquis de 2,925 milliards de F CFA sur le Budget Spécial d'Investissement (BSI) pour un décaissement cumulé de 2,785 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 95,23%.

Les réalisations majeures du Projet sont :

- acquisition d'un véhicule station wagon ;
- travaux de réhabilitation du système de canalisation de l'Hôpital du Point G ;
- travaux de réalisation du schéma directeur d'assainissement de la ville de Kayes ;
- travaux d'aménagement de la voie d'accès de l'Hôpital du Point G ;
- acquisition de quatre véhicules 4x4 Pick Up double cabine Diesel ;
- acquisition d'un camion spiros ;
- étude de faisabilité d'un prétraitement central des eaux usées à la station de Sotuba ;
- étude d'Avant Projet Détail (APD) pour la réalisation des réseaux d'égouts pour les Hôpitaux du CNAM et de Sikasso ;
- construction des stations d'épuration des Hôpitaux du CNAM et de Sikasso ;
- gestion des substances toxiques générées par l'exploitation des stations et les mesures de sécurité.

5.6. Ministère de l'Energie et de l'Eau

5.6.1. Entretien Chenal Navigable du Fleuve Niger

D'un coût de 3,869 milliards de FCFA, le projet a bénéficié d'un financement acquis de 3,869 milliards F CFA à la date du 31 décembre 2015 sur lequel, il a été décaissé un montant de 3,151 milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 81,44%.

- Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet

- *Montant en millions de francs CFA*

N°RNP	Situation financière du Projet								
	Coût	Durée	Financement intérieur	2002-2012	2013	2014	2015	2016	Total
1664	3 869	2002-2017	Financement acquis	3 355	200	48	166	100	3 869
			Décaissement	2 767	195	48	141	-	3 151
			Taux de décaissement	82,47	97,50	100,00	84,94	0,00	81,44

Du démarrage du projet en 2002 à 2013, les réalisations majeures ont porté entre autres sur :

- la pose de 290 balises sur le long du chenal navigable ;
- le surcreusement et le désensablement du chenal navigable et l'accès aux quais sur une longueur de 6,5 km ;
- la construction de 2 quais (Gourma-Rharous et Diré) ;
- la réparation et le réaménagement de 5 quais (Niafunké, Tonka, Diré, Bourem et Gao) ;
- la protection de berges d'une longueur de 3 km.

En 2013, le montant inscrit a servi à éponger les arriérés de paiement conformément aux instructions du Ministère de l'Economie et des Finances.

En 2014, le montant de 48 millions F CFA a servi à l'identification des zones accidentées et à la pose de 30 balises flottantes et poteaux.

En 2015, la construction du quai d'Aka a été entamée pour un montant total de 161 millions F CFA. Les travaux ont été réalisés à 90%. Cependant, la finition s'est opérée en 2016 et la réception provisoire a été effectuée.

- Au titre de 2016, les réalisations ont porté sur la réhabilitation du quai de Ségou (24 millions), la pose de 40 balises et l'achèvement du quai d'Aka.

5.6.2. Système Hybride Electrification Rurale

D'un coût total de 44,9 millions de dollars, soit environ 26,017 Milliards de FCFA dont 4,450 Milliards de FCFA de contribution du Gouvernement du Mali et 26,017 Milliards de FCFA pour la Banque Mondiale, il a été décaissé à la date du 31/12/2015 un montant total de 2,231 Milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 8,58 points de pourcentage.

Au titre des deux dernières années (2014 et 2015) la situation d'exécution financière du projet se présente comme suit :

Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet

En millions de francs CFA

N°RNP	TOTAL			
	Financement intérieur	2014	2015	Total
2869	Dotation	406	530	936
	Décaissement	406	530	936
	Taux de décaissement	100	100	100
	Financement extérieur (BM)			
	Dotation	50	1 246	1 296
	Décaissement	50	1 246	1 296
	Taux de décaissement	100	100	100

Les réalisations physiques des activités concernent :

- ✓ le démarrage des travaux d'installations de kits PV et branchements de réseaux subventionnés.

L'installation des centrales hybrides est liée aux résultats des études en cours (l'étude de faisabilité des centrales hybrides).

5.7. Ministère du Commerce

5.7.1. Appui au Cadre Intégré/Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique du Mali

Le cumul des décaissements enregistrés du démarrage du Projet d'Appui au Cadre Intégré du Commerce en 2005 au 31 décembre 2016 s'élève à 14,690 milliards de F CFA sur un financement acquis de 16,063 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 91,45 %.

Le Gouvernement de la République du Mali a contribué à hauteur de 9,954 milliards de F CFA pour un taux de décaissement de 100%. Les Partenaires Techniques et Financiers ont contribué à hauteur de 6,109 milliards de F CFA pour un décaissement de 4,736 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 77,52%.

Par ailleurs, à titre de rappel, la 1^{ère} phase du Projet d'Appui au Cadre Intégré du Commerce s'est étalée sur la période de 2005 à 2009. La 2^{ème} phase qui s'est étendue sur la période 2010 à 2014 a bénéficié d'une prorogation de trois (3) ans.

Les activités réalisées depuis le démarrage du Projet sont les suivantes :

- missions d'information et de sensibilisation dans les Zones 1 et 2 du Projet ;
- mise en place de 177 Sociétés Coopératives Simplifiées (SCOOPS) et de 19 Unions de Sociétés Coopératives dans les Zones 1 et 2 du Projet ;
- mise en place de six bureaux de Fédérations Régionales des familles professionnelles dans les Régions de : Kayes, Ségou et Mopti ;
- identification des sites de pépinières et des sites de plantations par les Unions ;
- réalisation de vingt (20) études géophysiques sur vingt (20) sites de pépinières ;
- acquisition de trois (03) tonnes de semences sélectionnées d'Acacia Sénégal au profit des producteurs ;
- acquisition de matériels et outillages de pépinières au profit des producteurs ;
- formation de 26 pépiniéristes des Sociétés Coopératives de gomme arabique par le Centre ICRAF ;
- élaboration de modules de formation des producteurs en techniques d'exploitation de la gomme arabique ;
- restitution des modules de formation auprès des consultants locaux partenaires du Projet et des Cantonnements Forestiers des localités gommifères ;
- formation des Sociétés Coopératives en technique d'exploitation de la gomme arabique (en cours dans les 13 cercles) ;
- accompagnement à la mise en place de système qualité dans une unité de nettoyage et de concassage à Sandaré (Société Produits du Sud) ;
- élaboration de supports de communication (dépliants et kakemonos) ;
- réalisation et diffusion de sketches de sensibilisation sur la protection de la ressource et sur l'amélioration de la qualité de la gomme arabique;
- réalisation et diffusion de magazines sur les activités du Projet ;
- rencontre de la diaspora malienne en France au cours de deux (2) missions commerciales (le Salon International de l'Agriculture et le Salon International Agro-alimentaire).

5.8. Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille

5.8.1. Appui Activité Femme dans l'exploitation dans la filière du Karité

Du démarrage du projet au 31 décembre 2015, le montant total des décaissements s'élève à 2,168 milliards FCFA pour un financement acquis de 2,281 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 95,05% sur le financement intérieur.

Sur les trois dernières années, la situation d'exécution financière détaillée du projet se présente comme suit :

▪ *Montant en millions de francs CFA*

Rubrique	EXERCICE 2014		EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution
5-211-20	20	20	43	40	20	20
5-234-10	70	70	43	40	50	50
5-629-11	60	60	60	56	30	30
TOTAL	150	150	146	136	100	100

Sur les trois dernières années, il ressort de l'analyse du tableau que les dotations budgétaires de 2014 et 2016 ont été entièrement exécutées à 100%. S'agissant de 2015, elle a été exécutée à hauteur de 93%.

Conformément aux différents plans d'action annuels approuvés par les partenaires d'exécutions (DRPFEF et les Organisations féminines) et le MPFEF, les principales activités réalisées ont été relatives aux renforcements des capacités des femmes et du personnel d'encadrement, à l'appui à la commercialisation et à d'autres activités de promotion. Il s'agit des activités ci-après :

- Formation de plus de mille (1000) femmes pour l'amélioration de la qualité des produits et garantie de la régularité des approvisionnements par l'appui-conseil, la formation de deux cents (200) femmes en planification, gestion de la production et du stock et huit (8) ateliers techniques dans les différentes zones d'intervention, la formation de deux cent soixante (260) productrices sur les bonnes pratiques de fabrication et les bonnes pratiques d'hygiène/HACCP dans les localités de Ségou, Kemeni, Dioïla, San, Sikasso, Yorosso et Bancoumana. La formation visait à renforcer les capacités techniques des femmes en matière de production des amandes et du beurre de Karité, en dynamique coopérative et sur la loi coopérative de l'OHADA dans les localités de: Dioïla, Bla, Kemeni, San et Tominian ;
- Formation de 22 agents d'encadrement: 5 agents sur la gestion des microprojets à Ségou, 1 agent sur la certification à Lomé, 1 sur Genre et Développement Durable en Belgique et 15 agents sur la chaîne de valeur à Bamako ;
- Réalisation des voyages d'études au Burkina et au Sénégal au bénéfice de 20 femmes rurales et 5 agents d'encadrement ;
- L'acquisition d'équipements et de matériels au bénéfice de plus de 50 groupements féminins de la filière karité dans les zones de Yorosso, Baraouéli, Ségou, Macina, San, Bla, Tominian, Niono, Dioïla, Sikasso, Kadiolo, Kati, Kita. Il s'agit de moulins, de barattes, de matériels de

production (bassines, marmites, seaux, bascules, balances, etc.) de matériels pour le conditionnement (fûts, pots, etc.), de matériels de saponification (moules, tables de coupes et de séchage) et autres divers.

5.9. Ministère de l'Élevage et la Pêche

5.9.1 Projet de conservation in-situ bétail ruminant (PROGEBE)

Le taux de décaissement du financement FAD à la date de clôture est de **81,14%**. Ce taux très satisfaisant reflète l'état d'exécution réel des activités du Projet. Sur le montant global décaissé soit **4 316 464,99 UAC**, **83,12%** ont été payés par paiement direct et **16,88%** ont été payés sur le compte spécial FAD.

Le montant total des engagements s'élève à **3 588 087 UC** dont **5,85%** ont fait l'objet d'annulation.

Décaissement de l'Etat : l'Etat a mis à la disposition du projet depuis sa mise en vigueur le 18 janvier 2008 un montant de **1 149 828 955 FCFA** sur un montant prévisionnel de **739 095 000 FCFA**, soit un taux de décaissement de **128,7%** et représente un montant de **401 733 955 FCFA** de surplus sur la contrepartie de l'Etat.

Au titre des principales réalisations du projet, on peut citer :

- **la réhabilitation des infrastructures du centre de Madina Diassa et de 70 km de piste rurale ;**
- **la mise en place sur le financement de la contrepartie du noyau de 400 têtes à la station de Madina Diassa ;**
- **l'acquisition des équipements de laboratoire du CCMD/BRE de Madina Diassa ;**
- **la réalisation/équipement de six (06) aires d'abattage, cinq (05) marchés à bétail et deux (02) mini-laiteries.**

5.10. Ministère de l'Urbanisme et l'Habitat

5.10.1 Programme national de construction de 50 000 logements sociaux

Inscrit au Budget Spécial d'Investissement sous l'intitulé « **Programme Construction 50 000 logements sociaux** », le montant total du financement acquis se chiffre à **9 150 millions** de francs CFA en deux (02) années d'inscriptions budgétaires (2015 à 2016) pour un montant total décaissé de **4 113 millions** de francs CFA, soit un taux de décaissement de **44,95% au 31 décembre 2015**.

Le tableau ci-dessous donne les investissements réalisés par localités.

N°	Désignation	Localités	Nombre	Montant marchés	Avancement
EXERCICE BUDGETAIRE 2015					
01	Construction de logements de type F3 tôle	Kayes	40	395 727 100	Non réceptionné
02	Construction de logements de type F3 tôle	Kéniéba	40	398 952 800	Réceptionné
03	Construction de logements de type F3 tôle	Nioro	20	203 556 560	Non réceptionné
Total région de Kayes			100	998 236 460	
04	Construction de logements de type F3 tôle	Koulikoro	40	357 526 550	Réceptionné



05	Construction de logements de type F3 tôle	Nara	20	196 643 640	Réceptionné
06	Construction de logements de type F3 tôle	Fana	40	367 566 400	Réceptionné
Total région de Koulikoro			100	921 736 590	
07	Construction de logements de type F3 tôle	Sikasso	30	302 009 372	Réceptionné
08	Construction de logements de type F3 tôle	Koutiala	40	394 233 550	Réceptionné
09	Construction de logements de type F3 tôle	Kadiolo	15	145 405 125	Réceptionné
10	Construction de logements de type F3 tôle	Bougouni	15	150 264 263	Réceptionné
Total région de Sikasso			100	991 912 310	
11	Construction de logements de type F3 tôle	Ségou	55	529 562 008	Réceptionné
12	Construction de logements de type F3 tôle	Baraouéli	20	192 719 750	Réceptionné
13	Construction de logements de type F3 tôle	San	25	250 774 563	Réceptionné
Total Région de Ségou			100	973 056 321	
14	Construction de logements de type F3 tôle	Mopti	40	411 462 006	Réceptionné
15	Construction de logements de type F3 tôle	Bankass	20	215 068 570	Réceptionné
16	Construction de logements de type F3 tôle	Djénné	20	207 700 800	Réceptionné
17	Construction de logements de type F3 tôle	Koro	20	225 496 800	Réceptionné
Région de Mopti			100	1 059 728 176	
TOTAL BUDGET 2015			500	4 944 669 857	
EXERCICE BUDGETAIRE 2016					
01	Construction de logements de type F3 tôle	Kita	20	205 647 920	En cours
02	Construction de logements de type F3 tôle	Bafoulabé	15	140 972 400	En cours
Région de Kayes			35	346620320	
03	Construction de logements de type F3 tôle	Dioïla	20	187 977 740	En cours
04	Construction de logements de type F3 tôle	Ouélessébo	15	142 539 150	En cours
05	Construction de logements de type F3 tôle	Koulikoro	20	204 997 160	En cours
Région de Koulikoro			55	535 514 050	
06	Construction de logements de type F3 tôle	Koutiala	20	204 865 820	En cours
Région de Sikasso			20	204 865 820	
07	Construction de logements de type F3 tôle	Niono	30	285 630 000	Non démarré
08	Construction de logements de type F3 tôle	Bla	30	277 019 190	50 à 60%
09	Construction de logements de type F3 tôle	Mandiakuy	20	188 015 040	Non démarré
10	Construction de logements de type F3 tôle	Macina	20	197 623 100	Non démarré
11	Construction de logements de type F3 tôle	Tominian	20	205 757 280	Non démarré
Région de Ségou			120	1 154 044 610	
12	Construction de logements de type F3 tôle	Ténenkou	20	280 453 600	Non démarré
13	Construction de logements de type F3 tôle	Youwarou	20	284 784 600	Non démarré
Région de Mopti			40	565 238 200	
TOTAL BUDGET 2016			270	2 806 283000	
TOTAL GENERAL			770	7 750 952 857	

5.11. Ministère des Sports

5.11.1 Construction Centre Médecine Sportive

D'un coût de 1, 802 milliard de FCFA, le projet a bénéficié d'un financement acquis de 1, 269 milliard F CFA sur lequel, il a été décaissé un montant de 1,156 milliard de FCFA à la date du 15 décembre 2016, soit un taux de décaissement de 91%. Le projet est exclusivement financé par le Budget d'Etat.

Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet										
	Coût	Durée	Financement intérieur	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
2657	1 802 ²	2010-2017	Financement acquis	75	0	0	150	328 ³	208	508	1 269
			Décaissement	72	0	0	75	293	208	508 ⁴	1 156
			Taux de décaissement	96	0	0	50	89	100	100	91

La construction du Centre porte sur 3 lots :

- Lot 1 : Terrassement, Gros œuvre, Voies et Réseaux divers, Etanchéité, Plomberie sanitaire et sécurité incendie, revêtement et peinture pour un montant de 929 918 136 F CFA TTC ;
- Lot 2 : Electricité (Courant fort-Courant faible) pour un montant de 490 897 228 F CFA TTC ;
- Lot 3 : Menuiseries (métallique, bois et aluminium), Ferronnerie et Faux Plafond pour un montant de 305 857 705 F CFA TTC.

Le suivi et contrôle des travaux se chiffre à 74 850 000 F CFA.

La situation des travaux à la date du 30 septembre 2016 se présente comme suit :

- Corps N°1 : Bâtiment principal, local transformateur local Groupe et Guérite et l'Aménagement : 70,36% ;
- Corps N°2 : Electricité, Téléphone, Informatique et sécurité incendie : 19,17% ;
- Corps N°3 : Menuiseries (métallique, bois et aluminium), Ferronnerie et Faux Plafond : 54,45% ;
- Corps N°4 : Plomberie sanitaire et sécurité incendie : 31,57%.

Le taux d'avancement général des travaux se chiffre à 50,97% contre un délai consommé de 118,89%.

5.11.2 Rénovation du stade Ouezzin COULIBALY (Phase 2)

² Cela correspond au coût total des travaux d'un montant de 1 726 673 069 F CFA TTC et le Suivi/contrôle d'un montant de 74 850 000 F CFA TTC

³ Source : Direction des Finances et du Matériel du Ministère des Sports

⁴ Source : Direction des Finances et du Matériel du Ministère des Sports



Le Projet est exclusivement financé par l'Etat. De sa date de démarrage en 2005 au 31 décembre 2016, le Projet a comptabilisé un financement acquis de 1,870 milliard de F CFA sur le Budget Spécial d'Investissement (BSI) pour un décaissement cumulé de 1,683 milliard de F CFA, soit un taux de décaissement de 90,00 %.

Les principaux résultats atteints par le Projet de son démarrage en 2009 au 31 décembre 2016 sont relatives aux travaux de réhabilitation des infrastructures sportives (pelouse, vélodrome, deux terrains de basket-ball).

5.11.3 Rénovation Stade Modibo KEITA

Financé exclusivement par le Budget d'Etat, le projet présente un coût de 1, 772 milliard de FCFA. Il a bénéficié d'un financement acquis de 1, 772 milliard F CFA sur lequel, un montant de 1,763 milliard de FCFA a été décaissé à la date du 15 décembre 2016, soit un taux de décaissement de 90%.

Le paiement des restes à payer des 2 lots d'un montant de 408 millions F CFA est prévu sur la dotation budgétaire de 2016. La prévision budgétaire 2017 d'un montant de 450 millions F CFA permettra de solder intégralement les 2 lots.

Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet							
	Coût	Durée	Financement intérieur	2008-2013 (Phase I)	2014	2015	2016	Total
2360	1 772	2008-2017	Financement acquis	1140	200	166	266	1 772
			Décaissement	1131	200	166	266 ⁵	1 763
			Taux de décaissement	99	100	100	100	90

De 2008 à 2011, le projet a atteint les résultats suivants :

- 2009 : construction de la piscine, composée d'un grand bassin de 50 X 25 mètres et d'un petit bassin de 25 X 25 mètres, la reprise de la machinerie (système de traitement de l'eau) et la réalisation d'un bâtiment R+1 ;
- 2010 : acquisition d'un groupe électrogène de secours de 680 KVA ;
- 2011 : reprise du pavillon des sports (salle de sports) au profit de l'Afro-Basket-Dames ;

De 2014 à 2016 : les réalisations ont concerné le mur de clôture d'une longueur de 300 mètres et l'éclairage LED. Les travaux de l'éclairage ont consisté à changer les projecteurs et câbles pour permettre une reprise automatique après un délestage. Ces travaux sont exécutés à 100% et leur réception provisoire faite.

⁵ Source : Direction des Finances et du Matériel du Ministère des Sports



5.11.4 Extension équipement de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (Phase 2)

Le Projet est entièrement financé par l'Etat. De son démarrage en 2003 à la date du 31 décembre 2016, le Projet a bénéficié d'un financement acquis de 2,704 milliards de F CFA sur le Budget Spécial d'Investissement (BSI) pour un décaissement cumulé de 2,448 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 90,53 %.

Les réalisations physiques du Programme sont les suivantes :

- la réalisation de la bibliothèque, de la salle de gymnastique et la construction du hangar ;
- la construction d'une salle de bricolage, d'une salle de judo et boxe ;
- la réalisation de l'étage, d'un vestiaire et des toilettes en 2008 ;
- l'équipement du foyer, la restauration des bureaux.

VI. LES PRINCIPAUX CONSTATS DES MISSIONS

6.1. Ministère de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement

6.1.1. Construction Dépôt De Kérosène A L'aéroport De Kayes Dag Dag

- ❖ un camion avitailleur d'une capacité de 1 800 litres destiné à transporter et à livrer du JET A 1 aux aéronefs ;
- ❖ 2 bacs de stockage atmosphériques de 100 m³ chacun ;
- ❖ une pompe d'avitaillement des aéronefs en AV GAS ;
- ❖ un bâtiment administratif (2 salles, 1 labo d'analyse, 1 magasin, 1 armoire électrique et des toilettes) ;
- ❖ 2 voies d'accès du dépôt au tarmac de l'aéroport.

6.1.2. Aménagement Section Urbaine Route Banamba-Touba

- ❖ Sur les 13,4 km, 3,5 km ont été réalisés par le projet (800 mètres linéaires à Banamba, 409 mètres linéaires à Bouadougou, 2 261 mètres linéaires, 3 ouvrages d'art à Bouadougou) et 18 000 mètres linéaires de caniveaux.
- ❖ Au niveau de la section de Banamba, les caniveaux sont réalisés d'un seul côté de la voie et très étroits (0,4 mètre de largeur en moyenne).
- ❖ Les mêmes dimensions de caniveaux n'ont pas été respectées à Touba et à Banamba (plus large à Touba qu'à Banamba).
- ❖ Du fait que les caniveaux ne sont pas réalisés des 2 côtés de la voie, il y a un fort risque de montée des eaux de pluies sur la chaussée.
- ❖ Le déversement des eaux de toilettes de certaines familles de Banamba dans les caniveaux. Ce qui aura pour conséquence, une vite dégradation des infrastructures.
- ❖ La jonction de certains collecteurs naturels avec les caniveaux n'a fait pas l'objet d'aménagement adéquat (dépôt de pierres à même le sol pour canaliser les eaux de pluie).
- ❖ Les tas de banco issus du creusement des caniveaux de Touba n'ont fait l'objet d'évacuation. Ils ont été abandonnés tout juste au bord des caniveaux réalisés. En cas de pluie, ces tas de banco se verseront certainement dans les caniveaux.
- ❖ A certains endroits, les abords des caniveaux n'ont fait l'objet de terrassements.

6.1.3. Le Projet d'entretien courant des routes

- ❖ Sur le terrain, les entreprises sont mobilisées. L'état d'avancement des travaux varie d'un marché à un autre et est tributaire de la date de délivrance de l'ordre de service.
- ❖ D'une façon générale, les travaux d'entretien routier ont connu cette année un début tardif, en raison de opérations de recadrage du programme, de passation des marchés, lesquelles opérations n'ont se faire avant le début de l'hivernage.

6.1.4. Aménagement 2X2 Voies Section Route Ségou SAN 7 KM

- ❖ À la date du 15 décembre 2016, l'avancement global du chantier est de **86,21%** avec un taux de consommation de délai de **89,28%** ; environ **16,07 mois**
- ❖ Au passage de la mission, l'essentiel des travaux était terminé. Cependant le volet assainissement permettant d'assurer la durabilité du projet était en cours
- ❖ Par ailleurs, la modification de la structure de la chaussée et l'amélioration du système d'assainissement n'ont pas d'incidence financière sur le budget prévisionnel du projet. Au contraire, ces différentes modifications contribuent à améliorer qualitativement le projet

6.1.5. Projet de Construction Bitumage Route Zantiébougou- Kolondièba Frontière RCI

- ❖ le non-démarrage des travaux de construction et de bitumage de la route malgré le lancement officiel desdits travaux par son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'État.

6.1.6. Projet De Construction Voies D'accès-Hôpital De Sikasso

- ❖ le principal constat est que les travaux ont été réceptionnés définitivement et ont été exécutés conformément aux caractéristiques prévues dans le Protocole d'Accord. Par ailleurs, le DRR a souligné la bonne qualité des travaux réalisés.

6.1.7. Le Projet de réhabilitation de l'ancien Pont de Kayes

- ❖ la mission a noté que toutes les treize (13) piles sont en état de dégradation avancée, toutefois les travaux du Marché n°00799/DGMP/DSP 2016 du 17 novembre 2016 dont l'ordre de service n'a pas été encore notifié à la SOMAFREC ne portera que sur neuf (9). Des signes d'affaissement sont également visibles compte tenu de la vétusté du Pont. Pour la réussite des travaux programmés, il serait judicieux d'interrompre la circulation pour la période indiquée, ce qui pourrait engendrer des dommages aux usagers.

6.1.8. Projet De Construction De La Route Benena-Mandiaku

- ❖ le démarrage effectif des travaux de mise en forme de l'assiette (terrassement) un mois après l'ordre de service ;
- ❖ le niveau satisfaisant de l'équipement de l'Entreprise pour l'exécution des travaux ;
- ❖ le cadre de concertation fonctionnel instauré par la Subdivision des routes de Ségou pour le suivi des travaux

6.1.9. Projet de bitumage de la route Mahina – Bafoulabé

- ❖ La visite a permis de comprendre que les travaux de bitumage de la route **Bafoulabé-Mahina** sont arrêtés depuis deux mois.
- ❖ Les endroits bitumés ont été dégradés en partie par des travaux de raccordement des maisons familiales et des logements sociaux aux réseaux d'eau.
- ❖ Les travaux restants concernent la non fermeture des exécutoires par des dalles, le curage de deux (2) autres exécutoires complémentaires, la pose des dalles, la correction d'enduit superficiel au niveau de PK 0 (monument Mali sadio).
- ❖ Il y a lieu de signaler que le caniveau a été curé dans le sens opposé aux exécutoires, ce qui pourra rendre difficile l'évacuation des eaux usées pendant la saison pluviale.

6.2. Ministère de l'Elevage et de la Pêche

6.2.1. Projet de conservation in-situ bétail ruminant (PROGEBE)

- ❖ les travaux de construction du siège du SLPIA de Bougouni ne sont pas achevés et présentent beaucoup d'insuffisance, notamment les travaux de finition ;
- ❖ la non implication des bénéficiaires dans le suivi des travaux.



- ❖ De façon globale, la mission a noté au regard des conclusions de la mission d'achèvement du projet conduite par le Partenaire (la BAD), la satisfaisante performance opérationnelle du projet à la clôture dans l'ensemble.

6.3. Ministère de l'Energie et de l'Eau

6.3.1. Entretien Chenal Navigable Du Fleuve Niger

- ❖ D'une durée de 16 ans, le projet est dans le portefeuille depuis 2002. Cela s'explique par la nature des activités qui sont récurrentes et indispensables au regard des menaces environnementales sur le fleuve, notamment à travers l'érosion hydrique et éolienne qui se manifestent à travers l'ensablement du lit du fleuve et la destruction des berges.
- ❖ Au titre des années 2014 et 2016, les contrats passés représentent en moyenne 54% des montants décaissés contre 118% au titre de 2015 d'où le reliquat de 20 millions F CFA au titre du marché ayant été soldé sur l'exercice 2016. Les contrats de 2016 représentent 48% de l'inscription budgétaire de 2016, cela s'explique par le paiement du reliquat de 2015. Par contre, le contrat de 2014 représente 30,21% du montant décaissé de 48 millions F CFA.
- ❖ Nécessité d'installer des bollards pour le stationnement des bateaux. Présentement, sur la quasi-totalité des quais, ce rôle est assuré par des troncs d'arbres. Cela présente un gros risque en cas de vents violents qui pourraient mouvoir les bateaux stationnés de façon inattendue.
- ❖ Niveau de dégradation élevée des 3 quais sur les 4. Seul le quai des basses eaux se trouve dans un état acceptable

6.3.2. Systèmes Hybrides d'Electrification Rurale (SHER)

- ❖ le retard accusé dans l'installation des nouvelles centrales hybrides prévues par le projet ;
- ❖ l'insuffisance de financement des projets d'électrification rurale par les ressources internes ;
- ❖ la saturation des anciennes centrales ;
- ❖ la contrepartie malienne dans le financement du projet n'apparaît pas l'accord de prêt, mais plutôt dans les P.V de négociation ;
- ❖ la panne d'un moteur à la centrale de FinkoloGanadougou
- ❖ l'insuffisance de personnel au niveau des centrales visitées ;
- ❖ la pertinence du projet et le rôle important des centrales dans le développement socio-économique des localités visitées.

6.4. Ministère de l'Intérieur et de la Protection Civile

6.4.1. Projet de construction/équipement technique de l'Office Central des Stupéfiants

- ❖ Excepté quelques travaux de rénovation, le budget de l'OCS a été essentiellement orienté vers le fonctionnement destiné à l'acquisition de matériels techniques et de véhicules de liaison pendant la période indiquée. En conséquence, il est important d'améliorer le niveau de son budget afin de faire face à sa mission régaliennne. Toutefois, il est important de signaler qu'avec la mise à disposition d'anciens bâtiments par le Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières et l'acquisition de terrain pour les antennes régionales, l'OCS entreprendra dans un avenir proche, de grands travaux de réhabilitation et de construction de bâtiments administratifs

6.5. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

6.5.1. Projet d'aménagement/équipement des grandes écoles

- ❖ Il s'agit, là aussi, des équipements techniques (charge résistive électrique, multimètre, à roulette, charge inductive de sécurité, wattmètre monophasé et triphasé, voltmètre magnétoélectrique, ampèremètre magnétoélectrique, cordon de sécurité, etc.) et des matériels de bureau acquis pour le compte de l'école.
- ❖ Il a été difficile de retracer l'historique de la situation financière du projet au niveau de la DFM compte tenu de la mobilité du personnel et de l'instabilité institutionnelle du Département
- ❖ la salle B9 a été rénovée sur les ressources de 2016 ainsi que certains équipements dont le processus d'acquisition était en cours au moment de notre passage ;
- ❖ L'ENSUP a acquis également 3 véhicules de fonction,
- ❖ Des concertations sont en cours au Cabinet dudit département en vue du déménagement de l'ENSUP à la Cité universitaires de Kabala. Si cette démarche aboutissait, elle devrait survenir à toute nouvelle rénovation en attendant la prise de décision par les plus autorités pour un état des lieux conduisant à la rénovation intégrale du bâtiment.

6.5.2. Projet d'appui au CERFITEX

- ❖ la forte implication des bénéficiaires dans le suivi des travaux ;
- ❖ la réception des travaux de construction de salles de classe et des équipements de bureaux
- ❖ La mission a noté avec satisfaction la forte implication des bénéficiaires qui a permis d'obtenir une bonne qualité des travaux réalisés. Cependant, la mission recommande l'élaboration d'un programme d'investissement à court et moyen terme

6.6. Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

6.6.1. Appui à la mise en œuvre de l'accord d'établissement de l'Hôpital de Kati

- ❖ Au terme des visites, la mission s'est entretenue avec la DGA. Au cours de la rencontre, l'équipe de la mission a exprimé sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux du bloc multifonctionnel et d'aménagement de la cour. S'agissant du pavillon de pédiatrie en plus du non-respect du délai d'exécution, le bâtiment connaît déjà des problèmes d'étanchéité.

6.7. Ministère de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable

6.7.1. Appui au Système d'Information Forestière (SIFOR)

- ❖ l'opérationnalisation du site SIFOR ;
- ❖ la réalisation de l'étude architecturale et technique pour la construction du siège de la cellule du SIFOR.

6.7.2. Etude diagnostic des stations d'épuration et ouvrages connexes.

6.8. Ministère du Commerce

6.8.1. Appui Au Cadre Intégré/Projet Gomme Arabique /Projet De Renforcement Des Capacités Productives Et Commerciales De La Filière Gomme Arabique Du Mali



6.9. Ministère de la promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille

6.9.1. Appui Activité Femme dans l'exploitation dans la filière du Karité

- ❖ l'arrêt des activités du centre « SIBLONBA » de Ségou depuis 3 ans ;
- ❖ la bonne organisation des coopératives de Kéméni et de San ;
- ❖ la non-couverture de l'ensemble des zones potentielles de la région par le projet ;
- ❖ l'importance du projet dans le développement socio-économique des femmes de la coopérative de Kéméni et de San ;
- ❖ le besoin d'équipements de pointe pour les coopératives de Kéméni et San ;
- ❖ la non-électrification de la case karité à San

6.10. Ministère des Sports

6.10.1. Construction Centre Médecine Sportive

- ❖ Le financement de ce marché d'un montant de 1 726 673 069 F CFA TTC sur les exercices budgétaires de 2014,2015 et 2016 n'était pas soutenable.
- ❖ Au passage de la mission, les travaux de gros œuvre sont à l'arrêt. L'Entreprise COMATEXIBAT, titulaire des travaux du lot 1 n'était pas sur place au passage de la mission tandis que le taux d'exécution se chiffre à 70,36%.
- ❖ La pose de faux plafond est en train de réaliser avant la finalisation du crépissage du plafond.
- ❖ Il y a un problème de séquençage des travaux, la menuiserie a commencé tandis que les gros œuvres ne sont pas encore finis.
- ❖ Il y a une infiltration des eaux de pluie à travers le dessus du bâtiment, cela a pour conséquence la destruction du staff (faux béton) installé.
- ❖ La pente élevée du site pourrait entraîner l'érosion hydrique qui peut conduire à une inondation du bâtiment lors de l'hivernage. La taille des canaux d'évacuation en cours d'installation ne permettra pas une évacuation rapide et convenable des eaux au regard de la quantité d'eau de pluie qui se déversera dans la cour. Cela est dû au changement du plan initial en ramenant certains locaux devant être réalisé au Rez-de chaussée au haut du bâtiment. Ceci nécessitait un nivellement du sol avant la construction desdits locaux.



6.10.2. RENOVATION DU STADE OUEZZIN COULIBALY

- ❖ Aux termes de la visite, la mission a constaté que contrairement aux travaux effectués sur les deux (2) terrains de basket-ball, les réhabilitations de la pelouse et du vélodrome n'ont pas été réalisées dans les règles de l'art. En effet,
- ❖ la pelouse n'est pas conforme aux normes réglementaires (espace compris entre la pelouse et le vélodrome, notamment pour le point de corner ne dépassant pas 1 mètre) ;
- ❖ les travaux réalisés sur le vélodrome n'ont pas été exécutés dans les normes, ce provoquera l'impraticabilité du stade

6.10.3. Rénovation Stade Modibo

- ❖ Occupation du stade pour les activités religieuses pendant une longue période (1 mois), les pèlerins passent une bonne période de villégiature dans l'enceinte du stade. Ce qui accélère le niveau de dégradation des installations. Cet état de fait a entraîné :
- ❖ le creusement anarchique de trous servant W.C dans la cour du stade Construction anarchique de dortoirs à l'aide de bois et de plastique ;
- ❖ le dépôt anarchique d'ordures par les pèlerins à l'intérieur de la cour.
- ❖ Au passage de la mission, la piscine était à l'arrêt. Les fissures au niveau de la piscine entraînent le déversement de l'eau dans l'enceinte du bâtiment abritant la machinerie de traitement des eaux se situant en aval de la piscine.
- ❖ L'infiltration des eaux de pluie à travers la toiture du pavillon des sports (Salle Afro basket), dégradant le tartan empêche son usage convenable

6.10.4. Extension équipement de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports

- ❖ Aux termes de la visite, la mission a constaté que les gros œuvres sont terminés, en attendant la fin des travaux de finition (système de drainage des eaux, système d'adduction d'eau et connexion électrique). Le taux d'exécution était de 95% à la date de passage de la mission

6.11. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

6.11.1. Programme national de construction de 50 000 logements sociaux

- ❖ la non disponibilité de l'eau à hauteur de souhait partout et en tout temps dans le verger ;
- ❖ l'arrêt d'achat des plants avec la coopérative des femmes par le nouveau locateur de la Faya (elles gagnaient beaucoup d'argent dans la vente des plants avec la Direction Nationale des Eaux et Forêts) ;
- ❖ les feux de brousse ;
- ❖ l'abatage abusif des exploitants étrangers ;
- ❖ la non maîtrise du système d'irrigation car le mécanisme de goutte à goutte pour avoir accès à l'eau n'est pas bien apprécié par les bénéficiaires ;



- ❖ le retard dans la livraison des semences ;
- ❖ la submersion des cultures par les eaux de pluie ;
- ❖ l'état défectueux d'une partie des grillages de clôture ;
- ❖ l'insuffisance de la superficie exploitée.

VII. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS

Les principaux enseignements tirés au terme des missions de suivi physique et financier se résument à :

- l'engouement exprimé par les responsables des P/P et les bénéficiaires pour les missions de suivi-évaluation ;
- le retard dans le démarrage des activités des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers, retard causé par le long délai enregistré entre l'approbation de l'accord de prêt par le Conseil d'Administration du PTF et la mise en vigueur ;
- la nécessité de renforcer davantage les missions de suivi-évaluation des investissements dans la compréhension et la résolution de certaines difficultés entre les projets/Programmes et le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la DNPDP ;
- la pertinence de certains investissements et la place importante qu'ils occupent dans le développement socio-économique des zones bénéficiaires ;
- le retard dans l'exécution de certains grands travaux (les gros marchés) dans le cadre des projets d'irrigation ;
- la défaillance de certaines entreprises sur le terrain ;
- les potentialités d'aménagement énormes dans les zones office du Niger et l'Office Riz Ségou ;
- la nécessité de régulariser les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain ;
- l'absence de stratégie d'intervention de certains investissements à long terme ;
- l'absence de document pour les Projets de la sécurité et la mauvaise évaluation des besoins et des coûts au montage des projets ;
- la difficulté d'accès à certains investissements pendant la période hivernale ;
- la nécessité de renforcer les compétences des gestionnaires des Projets, notamment les DFM sur les procédures nationales de passation de marchés.
- le développement d'initiatives permettant de mobiliser des ressources propres pour financer certaines charges au niveau de l'OHVN ;
- la non satisfaction des réalisations physiques de certains projets conformément aux réalisations financières ;
- l'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains P/P visités ;
- l'inadéquation des réalisations physiques de certains projets avec les réalisations financières.



VIII. DIFFICULTES, RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Struct/Orga responsables	Délai d'exécution
ENTRETIEN CHENAL NAVIGABLE DU FLEUVE NIGER					
1	Inadéquation entre le processus d'attribution et d'exécution financière des marchés	Circuit d'attribution et très long et exercice budgétaire très courts	Extension du processus 2 exercices budgétaires ou sur la durée du Contrat-plan	DFM-MEE, DNH-MEE	Permanent
2	Arrêt des travaux indépendant de la volonté des entreprises et du Maître d'ouvrage.	Période de crue	Décalage des travaux, Anticipation des paiements sous caution de dépôt Anticiper le démarrage des travaux	DFM-MEE, DNH-MEE	2017
AMÉNAGEMENT SECTION URBAINE ROUTE BANAMBA-TOUBA					
3	Financement insuffisant pour le paiement des décomptes	Insuffisance des dotations inscrites en 2015 et 2016	Prévoir le paiement du reliquat sur le budget 2017	DNPD	2017
CONSTRUCTION CENTRE MÉDECINE SPORTIVE					
4	Démarrage tardif des travaux	Notification tardive d'ordre de service aux entreprises	Diligenter la notification des ordres de service	DFM	2017
RENOVATION STADE MODIBO KEITA					
5	Démarrage tardif des travaux	Notification tardive d'ordre de service aux entreprises	Diligenter la notification des ordres de service	DFM	2017
6	Pas de réunions régulières de chantier	Absence de bureau de contrôle	Recruter un bureau de contrôle pour l'ensemble des marchés	DFM-Stade KEITA M	2017

			Mettre en place un comité de suivi		
CONSTRUCTION DEPÔT DE KÉROSÈNE À L'AÉROPORT DE KAYES DAG DAG					
7	Non paiement des décomptes du groupement d'entreprises	Retard dans l'exécution des travaux	Prendre les dispositions afin de solder les impayés	DFM-METD	Janvier 2017
SYSTÈMES HYBRIDES D'ÉLECTRIFICATION RURALE (SHER)					
8	Retard dans le démarrage des travaux des nouvelles centrales	- Retard pris dans la réalisation des études de faisabilité et dans le processus d'attribution des marchés;	- Diligenter le processus d'attribution des marchés	AMADER, BM, MEF	Immédiat
AMÉNAGEMENT 2X2 VOIES SECTION ROUTE SEGOU SAN 7 KM					
9	Retard dans la signature de l'avenant autorisant les propositions d'aménagements du projet initial	Retard dans l'obtention de l'ANO de la BOAD sur les modifications	Faire accompagner l'avis adressé à la BOAD par des fiches de suivi avec un délai ; Impliquer la CSPP et la DGDP dans l'obtention de l'ANO de la BOAD au-delà de 15 jours d'attente.	MEF (CSPP, DGDP)/METD	Immédiat
PROJET DE CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE ZANTIEBOUGOU KOLONIEBA FRONTIERE RCI					
10	Retard dans l'attribution des marchés	Litige dans les procédures d'attribution des marchés ayant conduit au dépôt de plaintes de certaines entreprises soumissionnaires	Veiller au respect strict du code des marchés publics notamment les procédures d'attribution des marchés	MEF (DGMP-DSP)/METD	Immédiat
11	Coût élevé des expropriations comprises dans l'emprise et les servitudes des travaux	Evaluation faite suivant la base d'une emprise de 80 m	Instruire à la Commission nationale de délimitation, de délimitation et d'évaluation des réalisations et aménagement à caractère immobilier compris dans l'emprise et les	MDEAF (Commission nationale de délimitation, de délimitation et	Immédiat

			servitudes des travaux de reprendre l'évaluation sur la base d'une emprise de 40 m	d'évaluation des réalisations et aménagement à caractère immobilier compris dans l'emprise et les servitudes des travaux	
PROJET D'AMENAGEMENT/EQUIPEMENT DES GRANDES ECOLES					
12	Insuffisance d'information sur le projet	<ul style="list-style-type: none"> - mobilité du personnel ; - instabilité institutionnelle conduisant à la perte d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> - motiver le personnel ; - augmenter le débit d'accès aux PRED et SIGMA - archiver la documentation 	DFM/MESRS/DGB/D GMP-DSP	Immédiat
13	Stockage dans le magasin de certains matériels de l'ENI-ABT acquis sur le budget 2016	Non manifestation d'intérêt par les bénéficiaires (utilisateurs).	Repartir les matériels entre les départements techniques de l'école	ENI-ABT	Immédiat
14	Enregistrement tardif des dossiers au niveau des Impôts	Non mise à jour de certains fournisseurs et prestataires de services	Sanctionner les fournisseurs et prestataires retardataires ou non à jour	DG Impôts et Trésor	2017
PROJET D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES					
15	Non-respect des panneaux de signalisation temporaire de l'entreprise.	Incivisme de certains usagers de la route	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité du personnel de l'entreprise ; - Renforcer le dispositif de sanction des contrevenants ; - Création des déviations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprise ; - METD/DNR/AGEROUTE - Entreprise, bureau de contrôle. 	Immédiat

16	Retard dans l'exécution des travaux	Insuffisance de moyens logistiques adéquats de l'entreprise	- Renforcer les moyens	- Entreprise/bureau de contrôle	Immédiat
17	Début tardif des travaux d'entretien routier	- Lenteur dans le recadrage des opérations du programme ; - Lenteur dans le processus de passation des marchés.	- Anticiper les opérations du programme ; - Accélérer le processus de passation des marchés	- DNR/SDR/SDR ; - DNR/AGERO UTE	Avant fin décembre de chaque année
PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PONT DE KAYES					
18	Non prise en compte de toutes les 13 piles (appuis supplémentaires)	Mauvaise évaluation du Marché	Prévoir un avenant pour la prise en charge des piliers restants	DNR/SOMAFREC-SA	Avant fin 2017
ROJET DE BITUMAGE DE LA ROUTE MAHINA – BAFOULABE					
19	Retard accusé dans les travaux	- Insuffisance de moyen de l'entreprise ; - Dégradation du bitume par endroit	- Accélérer le processus de préfinancement par la banque ; - Réparation de parties dégradées	- BCS-SA/entreprise EOK ; - Entreprise EOK/bureau de contrôle	Avant mars 2017
20	Risque d'inondation pendant la saison des pluies	- Caniveau curé dans le sens contraire de l'exécutoire ; - Non réalisation de caniveau à chaque côté de la route	- Réaliser des dalots correspondants à chaque exécutoire.	Entreprise EOK/bureau de contrôle	Avant mars 2017

Programme construction de 50 000 logements sociaux					
21	Le retard dans le démarrage de certains travaux de construction des logements de 2016	Indisponibilité de certains sites devant abriter les logements, notamment à Niono, Mandiakuy	Prendre les mesures nécessaires pour mettre les sites à la disposition des Entreprises	Office Malien de l'Habitat	Immédiat
22	Le vieillissement des logements réalisés en 2015 réceptionnés depuis mars 2016.	Les travaux de viabilisation de ces logements (VRD) interviennent après la réalisation des logements	Programmer les travaux de VRD avant la construction des futurs logements	DFM du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	Pour le programme 207
23	Retard dans la construction des logements de Kayes et Niono	Défaillance de l'Entreprise	Prendre les dispositions nécessaires pour finaliser les travaux des deux localités	DFM du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	Immédiat
Projet de conservation in-situ bétail ruminant (PROGEBE)					
24	Les travaux de construction du siège du SLPIA de Bougouni ne sont pas achevés et présentent beaucoup d'insuffisance.	Insuffisance dans le suivi et la non implication des bénéficiaires	Prendre les dispositions nécessaires pour rendre opérationnel le bâtiment en l'accordant aux réseaux électrique et adduction d'eau	DFM du Ministère de l'Elevage et de la Pêche	1 ^{er} trimestre 2017
Projet de construction de la route Benena-Mandiakuy					
25	Le marché relatif à la mission de contrôle des travaux non élaboré	Le retard dans la préparation du dossier	Prendre les dispositions pour signer le marché	DFM du Ministère de l'Equipement, du Transport et du Désenclavement	1 ^{er} trimestre 2017
Projet d'appui au CERFITEX					
26	Inefficacité dans la mise en œuvre des investissements	Absence de programme d'investissement à court et moyen terme	Elaborer un programme d'investissement à court et moyen terme	CERFITEX	1 ^{er} trimestre 2017
APPUI AU CADRE INTEGRE/PROJET GOMME ARABIQUE /PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES PRODUCTIVES ET COMMERCIALES DE LA FILIERE GOMME ARABIQUE DU MALI					

27	Retard dans la mise à disposition des ressources du second semestre	Problème administratif	Autoriser le mandatement des ressources le plutôt possible	DFM/Ministère du Commerce	Plus tard fin premier semestre 2017
APPUI MISE EN ŒUVRE ACCORDS ETABLISSEMENT HOPITAL KATI					
28	Retard dans l'achèvement des travaux de construction de la pédiatrie	Défaillance de l'Entreprise	Commission d'un Huissier pour intimider l'entrepreneur à achever les travaux	Direction de l'Hôpital/CEPRIS	2 semaines
ETUDE DIAGNOSTIC DES STATIONS D'EPURATIONS ET OUVRAGES CONNEXES					
29	Non atteinte des objectifs de réalisation des stations d'épuration	Insuffisance des ressources financières allouées au projet	Allouer un financement conséquent au Projet	MEF/ANGESEM	2018
30	Retard des marchés et difficultés dans l'exécution	Lenteur de signature (circuits administratif et financier)	Respecter les délais impartis du code des Marchés publics pour chaque structure bsi	DGMP-DSP / ANGESEM/ MEADD/ DNCF / Impôts.	Immédiat
EXTENSION EQUIPEMENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (PHASE 2)					
31	Faible capacité d'accueil des étudiants	Insuffisance des infrastructures	Construire et réhabiliter des infrastructures	MS/DFM	Fin 2018
RENOVATION DU STADE QUEZZIN COULIBALY (PHASE 2)					
32	Travaux de réhabilitation de la pelouse et du vélodrome non	Mauvaise qualité des études	Reprendre les études pour une bonne exécution des travaux	DFM/Ministère des Sports	Immédiat

	réalisés dans les règles de l'art (non-conformité aux normes réglementaires, impraticabilité)				
--	--	--	--	--	--

CONCLUSION

Ces missions de suivi physique et financier des Projets/Programmes se sont révélées d'une importance capitale. En effet, elles ont permis de faire avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain le point sur la situation d'exécution physique et financière des Projets/Programmes suivis, d'apprécier les réalisations, les difficultés rencontrées et de formuler des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées.

En dépit des acquis sur le terrain, il n'en demeure pas moins que certains P/P connaissent des difficultés liées, notamment aux insuffisances notoires dans leur préparation, au manque d'un dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains Projets visités et au retard accusé dans l'exécution de certaines infrastructures.

Les différentes réalisations visitées au vu de leur importance et leur impact doivent être pérennisées, accompagnées et suivies non seulement pour renforcer la dynamique des investissements réalisés, mais également assurer leur bonne exécution dans le temps imparti.

Par ailleurs, des efforts doivent être fournis pour améliorer davantage la conception des Projets en y intégrant la composante suivi-évaluation ou, au besoin, élaborer un manuel de procédures administratives et financières de gestion. A cet effet, la mission recommande l'implication de la DNPD dans l'identification, la préparation et le suivi-évaluation des Projets/Programmes de développement.

Le passage de la mission a suscité un grand intérêt tant au niveau des gestionnaires des projets qu'au niveau des autres acteurs impliqués, notamment les bénéficiaires. Les missions recommandent vivement aux structures de tutelle des Projets et Programmes, le renforcement du dispositif de suivi-évaluation des investissements et la rigueur dans le processus de passation des marchés de façon à assurer la qualité des ouvrages.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations ci-dessus contribuera à rationaliser davantage la gestion des investissements et à accroître leurs impacts sur le bien-être des bénéficiaires. A cet effet, la mise en place d'un comité chargé de leur suivi sera salutaire.

